

## L'héritage chrétien de la France, selon Nicolas Sarkozy

Ce 3 mars, commençant un tour de France des lieux de mémoire par la cathédrale du Puy-en-Velay, Nicolas Sarkozy a évoqué une nouvelle fois l'héritage chrétien de la France : « la chrétienté nous a laissé un magnifique héritage de civilisation et de culture ». Le concept de « racines chrétiennes » a été largement médiatisé en 2004 alors qu'un certain nombre de gouvernements de l'Union Européenne, à l'instigation du gouvernement polonais, a demandé à ce que le préambule du futur Traité Constitutionnel de l'Union Européenne mentionne les « racines chrétiennes de l'Europe », le débat sous-jacent étant celui de l'entrée éventuelle de la Turquie, pays à large majorité musulmane, dans ladite Union. Le 20 décembre 2007, le président français Nicolas Sarkozy a suscité l'émotion et la désapprobation des « laïcards » les plus acharnés (ceux qu'il y a quelques décennies on aurait appelé les « anticléricaux ») en se rendant à Rome pour y recevoir du pape Benoît XVI le titre de chanoine d'honneur de la basilique Saint-Jean-de-Latran et par ses propos sur les « racines chrétiennes de la France » et sur les liens entre la France et l'Église Catholique romaine.

« ... en acceptant le titre de chanoine d'honneur de cette basilique (...) j'assume pleinement le passé de la France et ce lien si particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'Église. C'est par le baptême de Clovis que la France est devenue Fille aînée de l'Église. Les faits sont là (...) Au-delà de ces faits historiques, c'est surtout parce que la foi chrétienne a pénétré en profondeur la société française, sa culture, ses paysages, sa façon de vivre, son architecture, sa littérature, que la France entretient avec le siège apostolique une relation si particulière. Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes (...) Les racines chrétiennes de la France sont aussi visibles dans ces symboles que sont les pieux établissements, la messe annuelle de la Sainte-Lucie et celle de la chapelle Sainte-Pétronille. Et puis il y a bien sûr cette tradition qui fait du Président de la République Française le chanoine d'honneur de Saint-Jean-de-Latran (...) Que la France soit liée à l'Église catholique par ce titre symbolique, c'est la trace de cette histoire commune (...) Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé (...) »

Ces propos de M. Sarkozy ont été perçus par beaucoup comme remettant en cause le principe de stricte séparation de l'État et des Églises tel qu'établi par la loi de 1905; principe cher à bien des Chrétiens, nous y reviendrons. Au Puy-en-Velay, M. Sarkozy « remet le couvert », si je puis dire. Ces propos de M. Sarkozy ont, comme il fallait s'y attendre, provoqué nombre de réactions négatives des faiseurs d'opinion. La réaction qui m'a semblé le plus emblématique, car résumant au mieux les velléités de beaucoup à transformer le principe de laïcité en athéisme d'État, quitte à réviser l'histoire et à nier les évidences, est celle de M. Jacques Attali (1) lors d'une interview conduite par Ruth Elkrief sur BFM TV le 3 mars.

« Ce n'est pas inutile de parler de l'identité française à condition de ne pas parler de l'héritage chrétien de la France mais de l'héritage divers de la France. La France a beaucoup d'héritages : elle n'est pas spécialement chrétienne. Elle est aussi musulmane dans certaines régions de France où l'islam a été présent avant la chrétienté. Le judaïsme a été présent partout bien avant que la chrétienté soit là. Et puis il y a les héritages celtes, romains, etc. ».

On est surpris, de la part d'un monsieur qui est quand même un intellectuel de ceux qui mènent la France, de constater, dès qu'il s'agit du Christianisme, cet automatisme avec lequel on fait dire à celui que l'on critique, ce qu'il n'a pas dit. En effet, la phrase de M. Sarkozy « la chrétienté nous a laissé un magnifique héritage de civilisation et de culture » ne signifie pas « la civilisation et la culture françaises sont exclusivement chrétiennes et le reste, c'est de la gnognotte ». Autant, dans le discours de Latran, en voulant refaire de la France « la fille aînée de l'Église (Catholique romaine) », M. Sarkozy est sans doute allé beaucoup trop loin; autant il semble que l'apport chrétien semble, à qui a les yeux en face des trous et parcourt la France, aller de soit. Comme le dit M. Sarkozy, « les faits sont là ». Que la chrétienté et plus particulièrement le catholicisme romain soit l'une des bases de la civilisation française est une évidence. L'affirmer n'est faire offense ni aux autres bases de civilisation (l'héritage gréco-celto-romain...) ni aux autres communautés ethnico-religieuses (juive et musulmane notamment). Reconnaître l'apport de la Chrétienté n'a rien de dégradant pour les communautés non-chrétiennes. En tant que Protestant, je ne me sens absolument pas insulté lorsque le président ou quiconque reconnaît l'apport spécifiquement catholique romain dans l'architecture et l'histoire de mon pays. J'ai apprécié l'intelligence et l'honnêteté intellectuelle contenues dans les propos de M. Dalil Boukakeur, recteur de la grande mosquée de Paris, interrogé sur le discours du Puy, qui a, en substance, affirmé que les Musulmans de France savent qu'ils vivent dans un pays qui a été culturellement forgé par la Chrétienté, tout en réaffirmant que les Musulmans ont, dorénavant, leur contribution à apporter eux aussi.

Précisons que la présence juive est attestée en Gaule depuis le premier siècle de notre ère (2); les Musulmans ne se sont quant à eux installés en France de façon durable qu'à partir du début du vingtième siècle. Il est d'ailleurs surprenant de relever les propos de M. Attali selon lesquels la France « est aussi musulmane dans certaines régions de France où l'Islam a été présent avant la chrétienté ». De quelles régions de France, dans ses frontières actuelles (à moins que M. Attali soit un nostalgique de son Algérie française natale) s'agit-il? Un singulier serait plus à propos ici car la seule « région française » où l'Islam a précédé le Christianisme, c'est... Mayotte. Devenue française en 1841, Mayotte est restée dans le giron français à la demande de sa population lors de l'indépendance des Comores (auxquelles Mayotte avait été administrativement rattachée entre temps) en 1975. Mayotte passera du statut de collectivité d'outre-mer à celui de cent-unième département français le 31 mars 2011, sur une décision gouvernementale à laquelle M. Jacques Attali, conseiller présidentiel, n'est pas étranger. Mayotte échappe à la laïcité telle que la définit la loi de 1905 puisque l'islam y est religion officielle (1). Je n'ai bien sûr rien contre les Mahorais mais je ne pense pas que leur « région » soit la plus représentative de la civilisation, de la culture et de l'histoire françaises. Je dis cela bien sûr sans le moindre mépris et je précise que de par ma propre histoire familiale, je suis moi-même ce qu'il convient d'appeler un Français d'outre-mer.

En tant que Baptiste du Septième Jour me réclamant du Protestantisme radical et du vieil-Évangélisme, le regard chrétien que je puis porter sur tout ceci est ambigu. D'une part, je considère la laïcité comme une absolue nécessité. La séparation de l'Église et de l'État est même un précepte christique. En effet, Jésus fait de nombreuses déclarations dans ce sens.

« Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu » (Matthieu 22:21). « Mon royaume n'est pas de ce monde » (Jean 18:36). « Vous savez que les chefs des nations les tyrannisent et que les grands les asservissent. Il n'en sera pas de même au milieu de vous. Mais quiconque veut être grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur; et quiconque veut être le premier parmi vous, qu'il soit votre esclave. C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs » (Matthieu 20:25-28).

D'autre part, je constate que l'héritage culturel de mon pays comporte d'innombrables éléments tant de chrétienté que de Christianisme.

Enfin, en tant que citoyen, je m'interroge sur les motifs de ce débat sans cesse entretenu. M. Sarkozy vise-t-il un objectif politique en remettant régulièrement la « laïcité positive » sur le tapis; cherche-t-il à courtiser les 2,5% des électeurs catholiques romains pratiquants, sachant que selon toute vraisemblance ils votent déjà majoritairement à droite et que ce faisant il se met un peu plus les médias à dos? Il est difficile de l'accuser de démagogie électoraliste. Difficile aussi de croire qu'il prend de tels risques par pure passion pour la religion catholique romaine, dans laquelle il fut certes « baptisé » par tradition familiale mais dont il n'observe ni les rites ni les préceptes moraux (souvenons-nous entre autres choses qu'il s'est rendu à Rome en 2007 au bras de celle qui était alors sa maîtresse pour y devenir le premier chanoine divorcé de l'histoire de l'Église Catholique romaine). Mais alors, à quoi servent ces sorties répétées sur la « laïcité positive », les « racines chrétiennes » et la « fille aînée de l'Église »? Je donne ma langue au chat...

Frédéric Maret

Pasteur, Églises Baptistes du Septième Jour

<http://foi-vivante.blogspot.com> – Éditorial du 4 mars 2011.

(1) Pour résumer très brièvement la carrière politique de Jacques Attali, ce haut fonctionnaire fut l'un des principaux conseillers politiques et des plus influents de François Mitterrand pendant les quatorze ans de présidence de celui-ci (1981-1995). Depuis 2007, il est l'un des principaux conseillers économiques de M. Sarkozy.

(2) Hérode Archélaüs, tétrarque de Judée dans il est question dans l'Évangile, fut exilé à Vienne, aujourd'hui en Isère, en l'an 6 ce qui fait de lui le premier Juif dont la présence en Gaule est explicitement attestée. Son frère Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, fut à son tour exilé à Lugdunum (Lyon ou Saint-Bertrand-de-Comminges, aujourd'hui en Haute-Garonne) en l'an 39. La plus ancienne mention d'une synagogue en pays franc, celle de Clermont, est faite au sixième siècle par Grégoire de Tours. M. Sarkozy fait à fait allusion à cette donnée historique lors de son allocution du Puy-en-Velay. Ainsi, la première présence juive attestée sur ce qui est aujourd'hui le territoire français est contemporaine de l'avènement du christianisme, n'en déplaît à M. Attali.

(3) Le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, la Moselle est la Guyane n'appliquent pas non plus la séparation des Églises et de l'État.